

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 15 mai 2019**

**Date de la convocation : 9 mai 2019**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Étaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Ont donné pouvoir :** M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à Mme Marielle MOREL, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Claire EL BOUKILIMALLEIN à M. Jacques THOIZET, M. Sylvain LAIGNEL à M. Christian JANIN, M. Gérard LAMBERT à M. Alain CLERC, M. Jean-André THOMASSY à Mme Martine FAÏTA.

**Absent suppléé :** M. Bernard LOUIS représenté par son suppléant Mme Virginie COUCHOUD.

**Absents excusés :** M. Max KECHICHIAN, Mme Hermine PRIVAS.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET :** **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : ZAC des Platières - Avenant n°5 à la concession d'aménagement et approbation du Compte-rendu Annuel à la Collectivité 2018

**Rapporteur :** Martine FAÏTA

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Vienne Condrieu Agglomération a signé avec la Société d'Équipement du Rhône et de Lyon (SERL) une concession d'aménagement portant sur la réalisation de la ZAC des Platières à Chasse sur Rhône.

Cette convention de concession faisait suite à la reprise par Vienne Condrieu Agglomération d'une convention précédemment signée par la commune de Chasse sur Rhône (avenant n°1). Par avenants successifs, la durée de la concession a été portée au 31 décembre 2019 (avenant n°4).

Compte tenu de l'allongement du phasage de l'opération consécutif à l'annulation du PLU de Chasse s/ Rhône et à sa validation définitive fin 2017, un avenant de prolongation d'une durée de 3 ans au contrat de concession est aujourd'hui nécessaire. Cet avenant prévoit :

- Le prolongement de 3 ans de la durée de la concession qui se terminera le 31 décembre 2022, permettant ainsi l'achèvement des travaux d'extension de la ZAC et la construction des derniers bâtiments,

- Le versement d'une rémunération complémentaire à l'aménageur de 30 500 € du fait de l'allongement de la concession.

Toutes les autres dispositions de la convention initiale (et de ses avenants) non modifiées par le présent avenant, sont et demeurent inchangées.

D'autre part, la SERL adresse chaque année un compte-rendu annuel à la collectivité dans le cadre de la convention de concession d'aménagement de la ZAC des PLATIERES, celui-ci est soumis à approbation de l'assemblée délibérante (extrait joint à la présente délibération).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la concession d'aménagement entre la SERL et Vienne Condrieu Agglomération,

VU l'avis favorable de la commission économie du 2 mai 2019,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** l'avenant n°5 à la concession d'aménagement relatif à la prolongation de la durée de la concession et le compte rendu annuel de la ZAC DES PLATIERES présenté par la SERL pour l'année 2018.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 15 mai 2019

Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le **20 MAI 2019**  
et a été publiée le **20 MAI 2019**



Le Président et par délégation,  
Directeur Général des Services  
*Claude BOUR*  
**Claude BOUR**



Pour extrait certifié conforme

Le Président

*Thierry KOVACS*  
**Thierry KOVACS**